



Olivier Solioz,
président de la SPVal



Stéphane Darbellay,
président de l'AVECO

Unité des conditions-cadres dans les écoles valaisannes? Dans la réalité: Diversité – Variabilité – Multiplicité!

Au fil des années, de la gestion et du traitement des dossiers scolaires, des échanges avec les services et les offices, des requêtes des membres et des expériences des présidents, les conditions-cadres pour les enseignant-es et les élèves dans les écoles valaisannes se révèlent MULTIPLES et très DIVERSES. L'AVECO et la SPVal ont choisi certains sujets pour aborder ce thème.

Écoles – Direction – Organisation

Les particularités géographiques et les décisions politiques induisent des variations fortes pour les structures des écoles entre les communes valaisannes. Sur la base des mêmes lois, ordonnances, directives et règlements, les écoles ont des profils multiples dans la gestion. Dans les organisations, le grand écart va de directions très hiérarchisées, avec des fonctions bien définies et pyramidales, jusqu'à des structures plus opérationnelles ou participatives.

Les particularités communales ou régionales complexifient certains fonctionnements en mêlant les tâches administratives et pédagogiques à des impératifs de proximité plus ou moins marqués.

La multiplicité des postes à responsabilité et les changements de personnes dans l'organisation impliquent des réalités dans les relations professionnelles très différentes d'une école à l'autre.

Les problématiques peuvent ainsi se gérer de manière formelle et/ou informelle quotidiennement ou alors passer par des annonces et des formulaires avec plusieurs étapes de validations ou de prises en charge.

Infrastructure – Équipement

La clé de répartition 70% aux communes et 30% au canton est fixée par les lois et les ordonnances. Dans le quotidien des élèves et des enseignant-es, les locaux et les équipements rencontrent des réalités diverses et variées. Selon les répartitions des degrés entre les bâtiments existants, le quotidien scolaire peut faire côtoyer des infrastructures, du mobilier, des équipements et des technologies numériques des années 1980 – 2000 – 2020 jusqu'au dernier cri. Cela peut se retrouver quelles que soient la taille et la force économique de la commune.

Les nouvelles constructions scolaires apportent du renouveau et des améliorations, mais peuvent aussi s'accompagner de complications. L'implication des personnes utilisatrices (élèves, enseignant-es, autres) est réalisée de manière aléatoire tout au long du processus entre la planification et la réalisation.

La planification des changements numériques est souvent rythmée par des décisions qui ne se coordonnent pas avec un calendrier scolaire et sont annoncées de manière unilatérale.

Communication – Information

Les multiples canaux de communication se superposent ou se juxtaposent et induisent une multiplicité des réseaux. La transmission des informations officielles du DEF-SE-OES-OEN et des réseaux partenaires passe principalement par les courriels «PVH» à la direction qui doit les analyser, puis les transmettre aux professionnel·les concerné·es.

Les documents officiels sont déposés dans l'ENT et les SharePoint respectifs pour consultation.

Les équipes Teams, les OneDrive, les OneNote, les différents SharePoint, les messages Outlook complètent les informations papiers déposées dans les casiers des salles des maitre·sses. Les Newsletters hebdomadaires reprennent et complètent les informations. Des précisions, compléments ou ajustements sont transmis par courriel. La présence et/ou la disponibilité d'un membre de la direction dans le bâtiment scolaire est aussi très variable entre les structures. Elle peut être quotidienne, régulière (demi-journée ou journée fixes) ou selon les besoins.

Pour certaines écoles, des séances (bi)mensuelles, plénières ou par groupes concernés rythment l'année. Selon les organisations, elles sont complétées par des rencontres spécifiques liées à un projet d'école, une problématique de bâtiment ou ciblées sur la gestion de situations problématiques.

Dossiers – Consultations

Les membres des comités de l'AVECO et de la SPVal avec les présidents respectifs traitent les dossiers internes à l'association (et ceux des faitières FMEP et SER). Ils se penchent surtout sur un grand nombre de projets, de demandes issues de la hiérarchie scolaire valaisanne. Ces sollicitations prennent des formes très variées: commissions thématiques, groupes de travail, séances (in)formelles, téléphones, consultations, demandes électroniques de retours ou de positionnements...

Sur un grand nombre de sujets, les collaboratrices et les collaborateurs du SE-OES-OEN effectuent un travail de recherche, de rédaction et de création de supports à l'interne. Les résultats sont partagés différemment selon les dossiers. Cet état de fait implique pour l'AVECO, la SPVal ainsi que pour les collègues des associations d'enseignant-es (AVPES, AVEP, VLPO, VLWO) de réagir afin de défendre les intérêts des élèves et ceux des enseignant-es.

RAPPEL: enquête I-BEST

Les comités de l'AVECO et de la SPVal rappellent aux membres qui n'auraient pas encore répondu à l'enquête internationale I-BEST, qu'il ne faut plus tarder.

Répondez à l'enquête via ce lien ou à l'aide du QR-code.



L'AVECO et la SPVal vous remercient pour votre participation nombreuse!



La Matze

La SPVal et l'AVECO vous proposent différentes formulations inspirées par les différences qui peuvent se rencontrer dans les écoles valaisannes.



«L'harmonie, c'est la conciliation des contraires, et pas l'écrasement des différences.»

Jean Cocteau

«La perfectibilité est la faculté qui marque la différence entre les hommes.»

Madame Necker

«Le leadership est unique en son genre, la différence se situe dans l'exercice de l'art.»

Odilon Batende

«Dis-moi quelles sont tes différences et je te dirai qui tu es!»

Dizant Johann

«La vraie différence entre la mise en scène et l'écriture, c'est que le metteur en scène imagine sur l'imagination d'autrui.»

Louis-Charles Sirjacq

Les séances en présentiels sont, quant à elles, l'occasion d'échanger, d'argumenter et de trouver des compromis. Elles ne sont pas toujours les plus régulières, mais restent les plus productives pour faire avancer conjointement les dossiers et arriver à des résultats issus d'un partenariat constructif.

Enjeux législatifs: les dés sont jetés

Le Grand Conseil valaisan a traité, du 9 au 13 mars 2026, les nouvelles versions de textes de la Loi sur l'école valaisanne (LEV), de la Loi sur l'enseignement du degré secondaire II général (LEDeS) et de la Loi sur l'enseignement privé (LPriv). La première lecture était fixée au lundi 9 mars 2026.

Le Conseil d'État a publié un message qui mentionne que 97 prises de position (dont 14 d'associations pédagogiques) ont été transmises lors de la consultation. Les parlementaires ont analysé les propositions d'amendement de la commission EFCS et ont voté.

Le délai rédactionnel de ce billet implique que les résultats des votes ne peuvent pas y être intégrés. Nous vous recommandons de consulter le site du Grand Conseil.

